

Votants : 73

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 31 mars 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 07 avril 2025

MUSÉES DE FRANCE - INSTALLATION DE CAMIONS-RESTAURANTS DANS LA COUR DU MUSÉE BERNARD D'AGESCI - TARIFS

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Ségolène BARDET pouvoir à Florent SIMMONET, Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Florent JARRIAULT, Noémie FERREIRA pouvoir à Elmano MARTINS, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Philippe TERRASSIN, Rose-Marie NIETO pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU, Nicolas ROBIN pouvoir à Sophie BOUTRIT, Mélina TACHE pouvoir à Stéphanie ANTIGNY, Nicolas VIDEAU pouvoir à François GUYON, Florence VILLES pouvoir à Gérard LEFEVRE, Lydia ZANATTA pouvoir à Aurore NADAL.

Titulaires absents :

Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Bastien MARCHIVE, Marcel MOINARD, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Gérard EPOULET.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 079-200041317-20250407-C__42_04_2025_2-DE



C- 42-04-2025

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 7 AVRIL 2025

MUSÉES DE FRANCE - INSTALLATION DE CAMIONS-RESTAURANTS DANS LA COUR DU MUSÉE BERNARD D'AGESCI - TARIFS

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, et plus particulièrement ses article L.2125-1 et L.2122-1-1 ;

Chaque année, les musées communautaires participent à la Nuit européenne des Musées, lors de laquelle ils ouvrent gratuitement leurs portes en soirée.

L'édition 2025 se déroulera le samedi 17 mai prochain.

A cette occasion, compte tenu du succès rencontré l'an passé (environ 500 visiteurs), il est envisagé l'installation d'un camion-restaurant dans la cour du musée Bernard d'Agesci afin de proposer une offre de restauration aux visiteurs et ainsi développer l'attractivité de l'évènement. Cette opération pourrait se développer à l'occasion d'autres manifestations culturelles proposées par le Musée.

Considérant que le camion-restaurant occupera une dépendance du domaine public de la Communauté d'Agglomération du Niortais en vue d'une exploitation économique, un appel à manifestation d'intérêt sera lancé comme le prévoit l'article L.2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques.

Par ailleurs, toute occupation ou utilisation du domaine public donnant lieu au paiement d'une redevance, il est proposé de fixer les montants suivants :

Emplacement pour camion-restaurant dans la cour du Musée d'Agesci lors de manifestations culturelles	20 €/demi-journée
	30 €/journée entière
Branchement électrique - Disjoncteur 16 ampères	6,85 €/jour

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la grille tarifaire ci-dessus.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 73

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Secrétaire de séance

Alain CHAUFFIER

Vice-Président Délégué